

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 6 MAI 2021

Le Maire Jacques FRADIN et les élus se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, avec le respect des gestes barrières.

Principaux points à l'ordre du jour :

✚ OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE **✚ OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Il s'agit d'ouvrir un poste afin de pouvoir remplacer l'agent technique qui a fait valoir ses droits à la retraite.

- ⇒ *Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, décide l'ouverture :*
- *d'un poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe*
 - *d'un poste d'agent technique principal de 1^{ère} classe.*

✚ AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS JVS (NUMERISATION DES ACTES)

Il s'agit de numériser les actes de naissance, mariage, décès de 1933 à 2012 inclus.

- ⇒ *Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 1.428,40 € ht.*

✚ AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS DE TRAVAUX « VOIRIE »

Ce point a été ajourné.

✚ ACHAT D'UN CAMION BENNE

- ⇒ *Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, décide l'acquisition d'un camion benne et autorise le Maire à signer le devis dans la limite de 20.000 € (prévu au budget).*

✚ POINT SUR LES TRAVAUX DE LA MPT

- ⇒ *Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, a constitué un groupe de travail pour avancer sur ce point.*

Le prochain Conseil Municipal est fixé au Jeudi 3 juin 2021 à 20h30.